

doivent se contenter de moins de bonheur que les riches ; et quant au désavantage dont il s'agit ici particulièrement, il est à propos de faire remarquer que plus la colonie est pauvre, moins elle est exposée aux agressions. Aussi, quant à évaluer les besoins et les ressources des colonies, la difficulté serait si grande que tout système de défense basé sur une telle estimation serait la cause d'autant d'injustice, de mécontentement et d'instabilité que celui dont nous avons à nous plaindre aujourd'hui ; mais il n'en serait pas ainsi avec le plan qui veut que l'on proportionne nos contributions aux efforts faits par les localités et qui tend directement vers notre principal et premier but : encourager les efforts locaux.

Tout en étant persuadés de la possibilité et des avantages du plan que nous recommandons, il est presque inutile de dire que nous n'entrevoions pas les difficultés que le gouvernement de Sa Majesté rencontrera dans son application. Nous sommes aussi très loin de croire qu'il puisse être mis complètement à exécution et sur-le-champ par le seul fait d'une dépêche circulaire suivie du retrait des troupes. Si toutefois on l'adopte, il faudra qu'il soit mis à exécution avec une grande impartialité et beaucoup de fermeté, et que les colonies sachent que la décision du gouvernement à cet égard est définitive et irrévocable. Mais il faudra de même que ce plan soit exécuté avec sagesse et précaution ; il faudra du temps aux colonies pour organiser leurs systèmes de défense locale, et il ne faudrait pas, dans l'intervalle, les priver de la protection à laquelle on les a habituées, si surtout elles ont accepté de bonne foi l'arrangement proposé et qu'elles se préparent à le mettre à effet. Nous suggérons en outre qu'il serait juste et sage de faire preuve de la plus grande libéralité à leur égard dans les arrangements préliminaires. Par exemple, le gouvernement impérial a dans chaque colonie des propriétés considérables, et pour la plupart d'une grande valeur, qui ont été acquises et conservées comme moyens de défense : lorsque le soin de cette défense sera laissé aux colonies, il ne serait que juste que ces propriétés leur fussent aussi transférées. La même ligne de conduite, bien que pour des motifs différents, pourrait être suivie pour l'armement des forts et des batteries, et même pour les magasins qui pourraient se trouver sur les lieux et servir à des fins locales. En un mot, tous les efforts possibles devraient être faits pour démontrer aux colonies que cette ligne de conduite a été adoptée autant pour leur avantage que pour celui de la mère-patrie, et qu'il n'entre pas dans les vues de cette dernière de les faire consentir à un marché qui serait pour elles un lourd fardeau.

Pour conclure, nous résumerons dans les lignes suivantes les principaux avantages du plan que nous recommandons :—Il serait d'une grande économie pour l'échiquier impérial, non seulement par le fait de la contribution directe des colonies, mais aussi, comme on l'a dit plus haut, par la réduction générale des garnisons des colonies, qui en serait la conséquence inévitable. Et les colonies ne se verraient imposer aucun fardeau exorbitant, puisqu'il leur serait laissé de fixer le chiffre de leurs armements respectifs.

Il serait également applicable en temps de paix comme en temps de guerre. Se voyant exposée au danger, une colonie augmenterait sa force militaire, soit en nous demandant plus de troupes, soit en prenant elle-même des mesures pour sa défense, et la mère-patrie paierait sa part fixe des dépenses occasionnées par ces mesures.

Il réveillerait également le patriotisme, la confiance et l'esprit militaire des colons, car il ferait retomber sur eux la responsabilité de la direction des affaires militaires de la colonie.

De plus, il serait la marque la moins équivoque du dessein de la mère-patrie d'abandonner aux colonies le soin de se gouverner elles-mêmes. Il ferait voir que nous nous en rapportons entièrement à leur loyauté et à leur attachement ; que nous ne voulons pas recourir à la force pour conserver avec elles nos relations, et que non seulement nous verrions sans jalousie, mais même avec orgueil et satisfaction l'accroissement de leur force militaire et l'existence de cet esprit martial qui constituerait leur meilleur moyen de défense. C'est particulièrement à ce point de vue que nous envisageons la question comme étant de la plus haute importance. Que ce soit la mère-patrie ou les colonies qui prennent l'initiative de l'organisation des défenses coloniales, ou, en d'autres termes, que nous les défendions avec leur assistance ou qu'elles se défendent elles-mêmes avec la nôtre, — il ne s'agirait ensuite que de l'adoption de l'une ou l'autre des deux manières de voir ; et nous insistons à dire que c'est seulement sur ces principes fondamentaux, et non en calculant combien nous pourrions retirer d'argent des colonies, ou en épargner à la Grande-Bretagne, que nous recommandons le plan proposé et expliqué dans ce rapport.